

Lundi 24 novembre 2014

Je suis professeur de philosophie et je m'adresse essentiellement à des élèves de Terminale.

Pourtant les proviseurs de l'établissement n'ont pas trouvé incongru que je m'associe à leurs efforts et à ceux de tous mes collègues qui enseignent en Seconde et en Première, afin de donner à nos élèves plus de chances de réussir, c'est-à-dire avoir leur baccalauréat (séries générales ou technologiques) et faire des études supérieures.

Pour cela il fallait commencer par renforcer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes afin de leur donner les moyens d'envisager l'avenir de manière sereine, en ayant les instruments nécessaires à une réussite scolaire et sociale.

A cette fin, j'ai bénéficié avec d'autres collègues d'une formation (de trois jours) dans les CPS (compétences psycho-sociales), délivrée par l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) pôle 44.

Forts de cette formation, nos objectifs sont de donner aux élèves les moyens de :

- 1 – mieux se connaître ;
- 2 – savoir gérer leurs émotions ;
- 3 – savoir communiquer efficacement et être habile dans les relations interpersonnelles ;
- 4 – construire une pensée personnelle, prendre de la distance et avoir une réflexion critique et créative ;
- 5 – savoir résoudre des problèmes et prendre des décisions.

Deux classes (formant quatre groupes) bénéficient de cinq séances d'une heure et trente minutes dans l'année. Dans la mesure du possible, ces séances sont faites durant l'AP (accompagnement personnalisé) inscrit dans leur emploi du temps.

Cet AP est la seconde cheville sur laquelle nous nous appuyons. Il était donc important que je participe aussi à cet accompagnement en Seconde.

Au-delà des exigences disciplinaires spécifiques, les trois groupes d'AP. (et non quatre de CPS) qui forment les deux classes précitées dont j'ai la charge une heure par semaine, ont pour objectif de pouvoir écrire librement, tout en étant corrigés (par moi), mais sans être notés.

J'ai retenu le thème le plus transversal en Seconde : la citoyenneté.

Le premier moment de l'année porte sur la compréhension d'une définition (nous travaillons donc sur toutes les occurrences rencontrées dans un dictionnaire à propos des mots de cité, citoyen, citoyenneté, etc. Ce travail fastidieux est accompagné d'un commentaire libre et d'une première réflexion argumentée sur les notions rencontrées (par exemple la liberté, l'égalité, le droit, le devoir, le territoire, ...).

Les élèves doivent prendre des notes et renforcer cet apprentissage en vue d'être plus à l'aise

encore dans toutes les disciplines qu'ils rencontrent. Ils ont fait un premier écrit dont la consigne était : « En vous appuyant sur vos notes, expliquez ce que signifie pour vous, être citoyen. » L'enjeu est d'arriver à distinguer ce qui relève du savoir et ce qui relève d'un avis personnel, de sentir dans quelle mesure l'un se nourrit de l'autre.

Les élèves doivent donc savoir s'organiser : que faire des notes ? Pourquoi faut-il d'abord travailler un temps (défini par moi) au brouillon ? Relire son écrit est-ce seulement le lire en diagonale ?

Chaque copie est corrigée (fautes de français, conseils pour la présentation des idées...) et photocopiée pour leur professeur principal et leur professeur de français (je garde moi aussi un exemplaire). Ainsi verrons-nous leur progression sur une année.

Dans un second temps, il s'agira de commenter des citations. Il y aura encore un travail écrit à l'issue de cette séquence.

Troisième temps : le commentaire de textes ; suivi d'un écrit.

Quatrième temps : le commentaire d'images ; suivi d'un écrit.

J'envisage à la fin de l'année de créer avec eux des panneaux (constitués de pensées courtes afin que chacun y participe) montrant à toute la communauté scolaire comme à leurs parents ce qu'ils sont capables de penser et d'écrire. Cela s'inscrit dans un projet d'écriture que nous voulons voir aboutir concrètement en Seconde ; ce projet concernera une classe que nous aurions en commun Mme. Galabbé, professeur d'histoire et géographie, Mme. Bécot (professeur de français) et moi (en AP). Ce projet aura bien pour enjeu la citoyenneté et pour ambition la réussite de nos élèves.

Il s'agit donc de donner au public hétérogène fréquentant le lycée A. Camus les moyens de réussir leur scolarité, en prenant en compte les difficultés sociales que rencontrent certains et en leur donnant de l'ambition, et en permettant à ceux qui sont déjà dans la norme scolaire de devenir des élèves brillants, capables de faire des études de qualité.

D'autres projets développés en AP par mes collègues viennent renforcer notre volonté de rendre le système éducatif plus juste pour tous. Nous pensons ainsi remplir l'objectif de l'AP qui est de travailler de manière transversale ces quatre compétences que sont : écrire, argumenter, débattre et s'exprimer à l'oral.

Chantal Daurès

Je remercie Sylvie Galabbé pour sa lecture attentive et ses remarques avisées.